COMITE DEPARTEMENTAL
DE SAONE ET LOIRE
DE TENNIS DE TABLE

Clubs présents : CTTC MACON, TTC MONTCEAU , CHALON TT ,ASL CHATENOY , CHAGNY TT , MONTCHANIN TT, ST REMY TT , JS OUROUX , VAILLANTE AUTUN, ATT LE BREUIL , AS ST VINCENT DE BRAGNY, EPLR CHARNAY , UP CREUSOT – VARENNES , TT HAUT MACONNAIS, TT SAÔNE et BRESSE 71, FC GUEUGNON, BRESSE PING TT.

Absents : TT AS SOMME LOIRE, .

Excusés : M. Rémi CHAINTRON Président du Conseil Général de Saône et Loire, M. Lucien MATRON Adjoint aux sports municipalité de CHALON, DDCS de Saône et Loire, Norbert PRUDON Président OMS, Bernard PONCEBLANC Président CDOS de Saône et Loire.

Le Président du comité départemental ouvre la séance à 18 heures 30, il remercie les clubs, et les personnalités présentes.

Les travaux débuteront par une AG extraordinaire destinée à changer l'arrêté des comptes au 30 Juin au lieu du 31 Mai comme présentement, ce point sera approuvé à l'unanimité des membres de l'AG présents soit 70 voix.

Retour à l'assemblée générale ordinaire :

Les travaux débuteront par la lecture et le vote du PV de l'assemblée générale 2012, celui-ci sera approuvé à l'unanimité.

Michel DEGTIAR donnera lecture du mot du Président, faisant état de la nécessité de changer nos habitudes et comportements pour appréhender l'avenir.

Gérard SICH portera le rapport d'activité à la connaissance de l'assemblée, ce rapport faisant état d'une légère baisse concernant les effectifs en licences permettant malgré tout une nouvelle fois de garder la tête des départements Bourguignons.

Jean Pierre FONTAINE commentera ensuite le bilan financier. Faisant état d'un boni de 8355.11 € dû en grande partie aux subventions "emploi tremplin" dispensées par le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Général de Saône et Loire pour le poste de notre Animateur technique départemental, cette somme sera placé dans le fond de réserve permettant d'envisager la pérennisation de cet emploi..

Les rapports d'activité et financier seront ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée

Rapport d'activité	70 voix représentées	70 voix pour
Bilan financier	70 voix représentées	70 voix pour

Jean Pierre FONTAINE présentera et commentera ensuite le Budget prévisionnel 2013-2014, avec une augmentation de 2 € sur la cotisation "emploi et siège" par rapport aux tarifs de 2012-2013.

VOTE du Budget prévisionnel présenté : 70 voix représentées 70 voix pour

Elections complémentaires au comité directeur

La seule candidature étant celle de Lucien CHALMANDRIER, celui-ci sera élu à la majorité des voix présentes.

Sébastien PASQUIER démissionnaire devra être remplacé au poste de secrétaire général et de délégué suppléant aux AG et Congrès FFTT
Election à main levée du délégué suppléant aux AG et Congrès FFTT
Candidat : Dominique DANTIGNY Elu à l'unanimité

Questions diverses :
Quelques questions non prévues seront abordées, notamment concernant la réforme du championnat par équipes à 4 joueurs et les conséquences ressenties par les joueurs et clubs.

Remises des récompenses :

Michel DEGTIAR aidé par les personnalités présentes et les membres du comité directeur remettra les coupes et trophées du grand prix jeunes, les mérites départementaux à Thierry DUC et Jacques ARGUS.

Michel DEGTIAR clôturera enfin l'Assemblée Générale 2013 en invitant les participants au vin d'honneur offert par le Club local CHALON TT.

Le Président
Michel DEGTIAR

Le secrétaire de séance
Gérard SICH